



SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mardi 26 septembre 2023 à 19h

Salon du personnel de l'école De La Paix

« Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves (a. 64) »

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification des présences et du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation et suivi du procès-verbal de la rencontre du 7 juin 2023
5. Droit de parole au public
6. Élections
 - 6.1 Président
 - 6.2 Vice-président
 - 6.3 Secrétaire
 - 6.4 Membres de la communauté
7. Sujets d'adoption
 - 7.1 Règles de régie interne du CÉ
8. Sujets en approbation
 - 8.1 Autorisation annuelle pour sorties près de l'école
 - 8.2 Sorties scolaires
 - 8.3 Sujet de consultation et planification annuelle du CÉ
 - 8.4 Calendrier des rencontres du CÉ
 - 8.5 Application facilitant le départ des élèves au SDG
9. Sujets d'information
 - 9.1 Comité de parents et président
 - 9.2 Enseignants
 - 9.3 Membres du soutien, des professionnels et du service de garde
 - 9.4 Direction
10. Varia
-
11. Date de la prochaine réunion
12. Levée de l'assemblée

Le directeur,

Maxime Brosseau